

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION



Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie

Spécialité : Economie Appliquée

THEME :

**Analyse des déterminants de l'auto
emploi des jeunes au Bénin**

Présenté par :

Paul HINNOUHO

&

Loïk DEDJINOU

Sous la Direction de :

Directeur de mémoire

Maître de stage

Dr. Rock Edgard GBINLO

Mr. Herbert MEDOH

Enseignant à la FASEG

PRESENTE ET REALISE PAR PAUL HINNOUHO ET LOÏK DEDJINOU i

AVERTISSEMENT

La faculté des sciences économiques et de gestion n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces dernières doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE I

Je dédicace cette œuvre :

- à mon tuteur David SONOU et à ma mère Odette CODJO

- à mes sœurs Léontine et Adèle HINNOUHO ainsi qu'à mon frère Iréné HINNOUHO

- à mon oncle Théophile G.KODJO SONOU

PAUL HINNOUHO

DEDICACE II

Je consacre ce travail :

- à mon très cher père Cyprien DEDJINOU et à ma très chère mère Agnès HOUETO

- à ma bienveillante tante Grâce HOUNTONDI

- ainsi qu'à mon frère Faustino DEDJINOU et à mes deux sœurs.

LOÏK DEDJINOU

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements et notre profonde gratitude vont directement à l'endroit :

- Du créateur du ciel et de la terre ;

- Du doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, le professeur Charlemagne Babatoundé IGUE et du corps administratif et professoral pour tous les efforts consentis dans notre processus de formation ;

- De Monsieur Herbert MEDOH, notre maître de stage pour le précieux temps sacrifié dans l'élaboration de ce travail ;

- De tout le personnel de la Direction Général des Affaires Economiques ;

- Des membres du jury ;

- Du Docteur Rock Edgard GBINLO, notre maître de mémoire qui, malgré ses nombreuses occupations nous a été d'une grande aide.

Nous ne saurons terminer sans remercier encore et encore toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont d'une manière ou d'une autre, œuvré à l'accomplissement de notre formation et à l'élaboration de ce mémoire.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Sexe des entrepreneurs.....	26
Graphique 2 : Age des jeunes entrepreneurs.....	27
Graphique 3 : Niveau d'études des individus.....	27
Graphique 4 : Statut antérieur de l'entrepreneur.....	28
Graphique 5 : Formes d'acquisition des organisations des propriétaires.....	28
Graphique 6 : Les motivations de l'entrepreneur.....	29
Graphique 7 : Statut juridique de l'entreprise.....	30
Graphique 8 : Les procédures administratives et financières.....	30
Graphique 9 :Le secteur d'activité.....	31

SIGLES ET ACRONYMES

ANPE	:	Agence National pour la Promotion de l'Emploi
BID	:	Banque Interaméricaine de Développement
BIT	:	Bureau International du Travail
BM	:	Banque Mondiale
CA	:	Climat des Affaires
CEDEAO	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNPE	:	Comité National de Politique Economique
CoFACE	:	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
CVEF	:	Cellule de Veille Economique et Financière
DA	:	Direction des Assurances
DIR	:	Direction de l'Intégration Régionale
DGAE	:	Direction Générale de l'Analyse Economique
DGCPE	:	Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat
DPC	:	Direction de la Prévision et de la Conjoncture
DPE	:	Direction de la Promotion Economique
FNM	:	Fonds National de la Micro finance
FNPEEJ	:	Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
FMI	:	Fonds Monétaire International
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PME	:	Petite et Moyenne Entreprises
PVD	:	Pays en Voie de Développement
RDM	:	Reste Du Monde
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION DU LIEU DE STAGE.....	3
SECTION I : Présentation de la structure d'accueil.....	4
SECTION II: Déroulement du stage.....	8
CHAPITRE II :CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	10
SECTION I : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude.....	11
SECTION II: Revue de littérature et Méthodologie de l'étude.....	14
CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET CONSEILS...25	
SECTION I : Présentation et Analyse des résultats.....	26
SECTION II: Validation des hypothèses et Suggestions.....	32
CONCLUSION.....	38

RESUME

La dite recherche s'intéresse à un sujet peu exploré mais d'un enjeu considérable à savoir : les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes dans un contexte béninois. Ainsi l'objectif général de cette recherche consiste à identifier les facteurs qui entrent en jeu dans le phénomène entrepreneurial des jeunes. La recherche privilégie une méthodologie quantitative et comparative s'appuyant sur des enquêtes et sur une documentation relative aux valeurs psychologiques, sociales et économiques. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon de jeunes entrepreneurs issus du Bénin. Les résultats présentés font ressortir que les déterminants sociaux et contextuels tels que le chômage ou la pauvreté et l'environnement des affaires influent positivement sur la création d'entreprise des jeunes au Bénin. Néanmoins, quelques recommandations sont formulées dans le but d'encourager les jeunes entrepreneurs et jeunes entrepreneures et aussi d'assurer l'émergence ainsi que la survie des jeunes entreprises.

Mots clés : Entrepreneuriat, Jeunes, Chômage, Climat des Affaires, Auto emploi, Bénin.

ANNEXES

Université d'Abomey-Calavi

Du Au.....2015

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Questionnaire sur l'expérience des entrepreneurs au Bénin

N°.....

Dans le cadre de notre recherche de licence, nous vous faisons circuler ce questionnaire en vue de recueillir les informations concernant la création/reprise et la gestion d'une PME en République du Bénin. Celui-ci ne vous prendra que 10 minutes pour y répondre. La qualité et la précision de vos réponses nous permettront d'avancer plus rapidement dans notre recherche et de réaliser un travail sérieux. Vous remerciant d'avance, nous vous garantissons que vos réponses seront gardées strictement confidentielles.

Pays d'origine de l'entrepreneur (propriétaire) :

Votre statut par rapport à l'acte d'entreprendre :

1. Créateur

2. Acheteur

3. Héritier

INFORMATION GENERALE

1. Quel âge avez-vous ?

|| Ans

2. Quel niveau d'études avez-vous atteint ?

1. Pas étudié

2. Primaire

3. Secondaire (y compris le BAC)

4. Supérieur

5. Professionnel (suivi diverses formations)

3. Votre genre :

1. Masculin

2. Féminin

DE L'INTENTION A L'IDEE

4. Que faisiez-vous juste avant d'aller en affaires ?

1. Employé d'entreprise d'un compatriote 2. Employé d'entreprise d'un étranger
 3. Chômeur (passer à la Q8) 4. Autres.....

5. Si employé, pour combien de temps avez-vous travaillé avant de posséder l'entreprise ?

(Exemple : 05 ans ; 15 mois)

|_|_| |_|_|

6. Si employé, votre ancien job est-t-il différent de ce que vous faites actuellement ?

1. Imitation 2. Pas exactement la même chose 3. Pas de rapport (innovation)

7. Quelles sont les principales retombées de votre ancien job pour la nouvelle entreprise ?

1. Aucune 2. Réseau de contacts 3. Accumulation de l'épargne
 4. Apprentissage au métier d'entrepreneur 5. Autres.....

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au max).

8. Les événements ci-dessous inhérents à l'environnement béninois et à votre vie personnelle et professionnelle avaient-ils influencé votre décision de vous lancer en affaires ?

1. Pauvreté ou chômage 2. Insatisfaction dans l'emploi antérieur
 3. Discrimination sur le marché du travail 4. Autres

5. Découverte d'opportunité importante

Plusieurs réponses sont possibles

9. Quelles ont été vos principales motivations entrepreneuriales ?

1. Etre votre propre patron 2. Devenir riche
 3. Créer un emploi 4. Accomplir un devoir familial
 5. Subvenir aux besoins de la famille 6. Autres.

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au max).

10. Etes-vous une entreprise formelle ?

1. Oui

2. Non

11. Le Doing Business est un indicateur qui évalue l'évolution du climat des affaires. Est-ce parce qu'il y a eu des réformes concernant les éléments ci-après que l'envie vous est venue de créer une entreprise ?

1. Création d'entreprise

2. Obtention de prêts

3. Paiements d'impôts et taxes

4. Autres.....

Plusieurs réponses sont possibles

12. Quelle est votre secteur d'activité ?

1. Agriculture

2. Services

3. Commerce

4. Autres.....

13. Avez-vous rencontré quelque difficulté lors de la création de votre entreprise ?

1. Oui

2. Non

14. Si oui, alors lesquelles ?

.....
.....
.....

15. Pourquoi ne vous êtes-vous pas enregistré ?

.....
.....
.....

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
DEDICACE I	iii
DEDICACE II.....	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
SIGLES ET ABREVIATIONS	vii
SOMMAIRE	ix
RESUME.....	ix
ANNEXES	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : Presentation de la structure d'accueil.....	4
SECTION I : Présentation et attributions de la DGAE.....	5
PARAGRAPHE I : Présentation de la DGAE	5
PARAGRAPHE II : Attributions de la DGAE	6
SECTION II : Déroulement du stage	9
PARAGRAPHE I : Les travaux effectués et les difficultés rencontrées.....	9
PARAGRAPHE II : Les suggestions	9
CHAPITRE II : Cadres théorique et méthodologique de l'étude.....	11
SECTION I : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude	12
PARAGRAPHE I : Problématique	12
PARAGRAPHE II : Objectifs et hypothèses de recherche	14
A-Objectif général.....	14
B-Objectifs spécifiques	14
C-Hypothèses de recherche	14
SECTION II : Revue de littérature et Méthodologie	14
PARAGRAPHE I : Revue de littérature	15
A-Clarification conceptuelle	15
B-La revue théorique.....	16
C-La revue empirique.....	20
PARAGRAPHE II : La Méthodologie.....	23

CHAPITRE III : Presentation,Analyses des résultats et Suggestions	25
SECTION I : Présentation et Analyse des résultats	26
SECTION II : Validation des hypothèses et Suggestions	32
A-Validation des hypothèses.....	32
B-Suggestions.....	32
CONCLUSION	38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	39
TABLES DES MATIERES.....	xiii

INTRODUCTION

Dans la plupart des pays, les jeunes sont confrontés à de graves difficultés pour accéder à l'emploi. Cette réalité existe aussi bien dans les économies les moins développées que dans les pays les plus avancés. Les chiffres disponibles illustrent clairement l'ampleur du phénomène et son évolution. En 2013, selon le rapport "Tendances mondiales de l'emploi des jeunes", le nombre de jeunes frappés par le chômage atteignait globalement 75 millions ; ce qui représentait une augmentation de près de 0,5% par rapport au niveau estimé deux ans plus tôt, soit 74 millions de jeunes en situation de chômage dans le monde en 2011. Cette tendance est à la hausse vu le nombre sans cesse croissant des diplômés de niveau supérieur sortis chaque année dans le monde (Kaneet Sy, 2014).

Par ailleurs, au moins 85% d'entre eux vivent dans les pays en développement et souvent dans des conditions d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale (Mumpasi, 2012). En Afrique subsaharienne la situation est préoccupante car, avec 11% de la population mondiale, le continent abrite actuellement 20% des jeunes chômeurs recensés dans le monde. Cette situation constitue une source d'inquiétude car elle pourrait conduire au développement d'activités illégales ou de survie avec comme conséquence l'augmentation de l'insécurité (Lutulula, 2012).

Sur le marché du travail, les jeunes se heurtent non seulement au chômage mais aussi au sous-emploi, ils travaillent pendant des heures interminables dans le cadre de contrats de travail informels, intermittents et précaires, ils acceptent des emplois mal rémunérés en dessous de leurs qualifications, sans perspectives d'évolution et ils travaillent souvent dans de précaires et mauvaises conditions dans l'économie informelle. Les défis posés par l'emploi des jeunes diffèrent d'un pays à l'autre, et certains pays sont même exposés à des enjeux encore plus complexes (BIT, 2012).

L'analyse du chômage des jeunes en Afrique révèle que cette situation n'est qu'une des manifestations de l'inadéquation entre formation et emploi des jeunes, et des déséquilibres sur le marché du travail. Elle révèle également la tension croissante qu'on observe sur le marché du travail en lien avec l'accroissement de la population, l'accélération de l'urbanisation et surtout un niveau de plus en plus élevé de l'instruction des jeunes, dans un environnement professionnel incertain et de surcroît en crise (Lututala, 2012).

Selon l'hypothèse des projections des Nations Unies, en 2011 les moins de 15 ans représentaient 40,6% de la population en Afrique contre une moyenne mondiale de 22,7%. Compte tenu du fait que le processus de transition démographique, notamment en Afrique au Sud du Sahara, demeure un problème majeur, la population africaine continuera de croître au cours des prochaines 25 années et les jeunes continueront encore à en constituer la frange la plus importante (Mumpasi, 2012).

L'irrésistible accroissement des taux de chômage (jusqu'à plus de 10% de la population active) du milieu des années 1970 jusqu'à nos jours a provoqué la remise en question du modèle européen de protection sociale universelle. Quel que soit l'avenir, les deux décennies passées ont vu stagner et même diminuer la part du salariat dans la population active, parallèlement à des taux de chômage de plus en plus élevés. Un nouvel intérêt s'est alors manifesté en faveur de l'emploi indépendant et de l'auto emploi (BIT, 1990 et OCDE, 1992 et 2000), comme moyen de prévenir les taux de chômage d'atteindre des sommets encore plus élevés (Kaneet Sy, 2014).

Ainsi diverses initiatives de soutien à l'emploi et différents programmes de promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto emploi ont été mis en œuvre par le Gouvernement béninois via les structures telles que le FNPEEJ, l'ANPE et le FNM. Il serait alors intéressant d'étudier les caractéristiques de l'auto emploi et c'est pour mieux appréhender les contours de ce type d'entrepreneuriat que nous avons choisi de porter notre intérêt sur le thème : « Analyse des déterminants de l'auto emploi des jeunes au Bénin ».

Ce mémoire s'articule autour de trois chapitres. Le premier présente le lieu de stage, le second présente le cadre théorique et la méthodologie de l'étude et le dernier, c'est-à-dire le

troisième chapitre rend compte de l'analyse empirique des déterminants de l'auto emploi des jeunes à partir des résultats des enquêtes réalisées et de ces quelques suggestions de politiques économiques à évoquer.

CHAPITRE I



PRESENTATION DU LIEU DE STAGE

Le présent chapitre rend compte du cadre institutionnel de l'étude et est réparti en deux sections. La première présente la Direction Générale des Affaires Economiques(DGAE) et énonce ses attributions, puis la deuxième renseigne sur les conditions de déroulement du stage.

SECTION I : Présentation et attributions de la DGAE

Cette section divisée en deux parties, expose dans un premier temps, la Direction Générale des Affaires Economiques puis dans un second temps, ses diverses attributions.

PARAGRAPHE I : Présentation de la DGAE

- **Exposition de la DGAE**

La DGAE, Direction Générale des Affaires Economiques est l'une des directions techniques du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a été consacrée par les dispositions de l'article 56 du décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, Organisations et Fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie. Située à Cotonou, dans la zone administrative derrière la Direction du Trésor, elle cohabite avec la Direction Générale des Impôts et Domaines (DGID).

- **Structure organisationnelle de la DGAE**

La Direction Générale des Affaires Economiques est organisée en (05) directions opérationnelles :

- La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat(DGCPE) ;
- La Direction des Assurances(DA) ;
- La Direction de l'Intégration Régionale(DIR) ;
- La Direction de la Prévision et de la Conjoncture(DPC) ;
- La Direction de la Promotion Economique(DPE).

Outre ces directions, est rattaché à la Direction Général des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF). Par ailleurs, la direction dispose également d'un service administratif et financier, d'un service informatique et d'un service chargé de la coordination des réformes économiques.

PARAGRAPHE II : Attributions de la DGAE

La Direction Générale des Affaires Economiques est chargée :

- de proposer des mesures de politique économique et financière à court, moyen et long terme au Gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et des bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- de proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- de préparer et de conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

- **Missions techniques de la DGAE**

Chaque mission de la DGAE interpelle une de ses directions techniques. Ainsi, chacune des directions techniques concourt au bon fonctionnement de l'ensemble à travers des activités et missions spécifiques. Ainsi :

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat(DGCPE) où nous avons effectué notre stage est chargée : d'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international , de formuler toute proposition ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat et Offices, d'instituer en rapport avec les Ministères de tutelle des entreprises publiques et semi-publiques un système d'information et de documentation sur la gestion desdites entreprises, de participer au sein de la Commission Technique de Dénationalisation à la préparation et à l'exécution du programme de privatisation, d'examiner toute autre question en rapport avec la vie des entreprises publiques et semi-publiques et faire des propositions au Ministre chargé des Finances, de faire procéder par les ministères et autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion et enfin d'assurer une assistance aux entreprises publiques pour le compte de l'Etat et du gouvernement.

La Direction des Assurances(DA) quant à elle, est chargée : de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurance, de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toute mesure susceptible d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances, du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autres part, qui lui sont soumis et enfin de la mise en œuvre de la tutelle du ministère chargé des finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle de l'Etat sur les compagnies d'assurances, les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national.

La Direction de l'Intégration Régionale (DIR) à son niveau est chargée : de la proposition et de l'exécution de la stratégie du gouvernement en matière d'intégration régionale, des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest

Africaine(UEMOA) et de tous les autres organismes d'intégration régionale et de celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les administrations de la république du Bénin, de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique, de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa, de l'animation avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent et enfin de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale.

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture(DPC) a pour mission : de proposer et de mettre en œuvre la stratégie économique nationale, de faire le diagnostic régulé de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long terme sur les agrégats macro-économiques et monétaires, de participer à l'évaluation, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires et enfin d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques .

La Direction de la Promotion Economique (DPE) elle, est chargée : d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et de proposer des solutions y relatives, de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du ministre de l'économie et des finances et de formuler des propositions à lui soumettre, de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises, d'examiner toutes autres questions relevant du domaine de la réglementation et de l'information économique et faire des propositions au Ministre, en accord avec les autres directions techniques des ministères compétents, de procéder à la vulgarisation des études non confidentielles qui sont réalisées par la Direction, d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de communication externe de la direction et enfin d'attirer l'attention du ministre des finances sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé.

La Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF) quant à elle, a en charge : l'analyse des politiques économiques, budgétaires et financières qui sont menées dans les pays de la sous-région ; l'examen de l'évolution de l'environnement national, régional et international ; la mise en exergue des menaces stratégiques pour le Bénin ; la conduite des

études spécifiques permettant de proposer des mesures ou des actions propres afin d'endiguer ces menaces, l'identification des opportunités qu'offre l'environnement et propose des mesures ou actions permettant de les saisir. Les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission sont à la charge du budget national. La CVEF est animée par quatre experts à savoir : Deux macro économistes ayant des expériences avérées dans le domaine de la gestion de la politique économique ; Un micro économiste ayant une bonne maîtrise des questions relatives à la conjoncture nationale, régionale et internationale ; Et un sociologue ayant une expérience avérée des caractéristiques socio-économiques des pays de l'Afrique de l'ouest. Toutefois, la CVEF peut faire appel à toute personne dont la compétence lui paraît utile à la réalisation de sa mission.

Le Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique (SP/CNPE) est chargé : du suivi de la collecte , de la centralisation et de la mise en cohérence des données statistiques devant servir dans le cadre de la surveillance multilatérale ; d'assurer l'élaboration des rapports par période de la surveillance multilatérale ; d'assurer l'élaboration des programmes pluriannuels de convergences.

SECTION II : Déroulement du stage

Il est question ici de mettre en exergue les travaux effectués et les difficultés rencontrées au cours de ce stage ainsi que les suggestions susceptibles d'améliorer les conditions des générations futures.

PARAGRAPHE I : Les travaux effectués et les difficultés rencontrées

Ce stage de trois mois réalisé à la DGAE nous a permis de participer à des conférences et aussi de suivre une formation pratique en logiciel Eviews7.

Le défaut de moyens financiers, l'indisponibilité des mentors et leur incompatibilité avec la formation des stagiaires, le manque d'assez de connexion internet, etc....sont les obstacles qui se sont posés sur notre chemin.

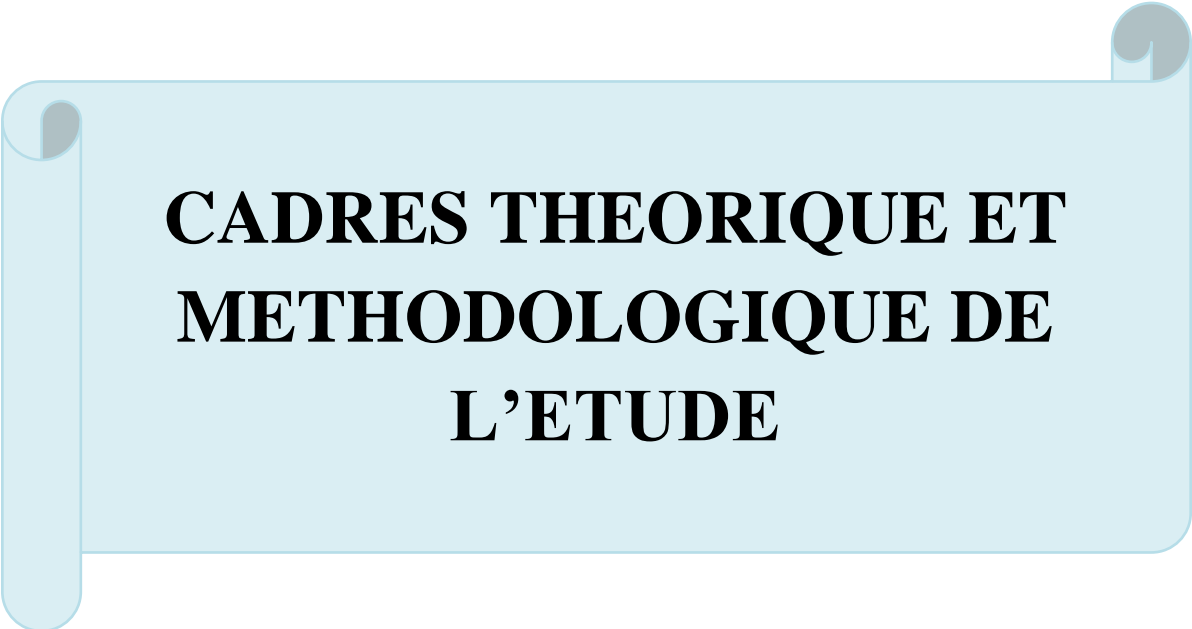
PARAGRAPHE II :Les suggestions

Au regard de ces complexités, nous souhaiterions que chaque direction technique, non seulement au sein de la Direction Générale des Affaires Economiques mais aussi au niveau des autres institutions étatiques, essaie de faciliter la tâche aux stagiaires en leur donnant cette possibilité-là de pouvoir accéder à une connexion internet digne du nom, en attribuant

aux stagiaires des tuteurs de stage dont les compétences vont plus ou moins en harmonie avec leurs formations.

Le chapitre qui suit aborde le cadre théorique et méthodologique de notre sujet de travail.

CHAPITRE II



CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Nous allons au premier abord dans ce chapitre, aborder le cadre théorique du sujet et au second rang, la méthodologie à suivre. En d'autres termes, nous allons faire le point des travaux élaborés de quelques auteurs qui ont parlé de l'auto emploi des jeunes, que ce soit du point de vue théorique que du point de vue empirique et allons mettre un point final à ce chapitre par la méthode de collecte de données à adopter.

SECTION I : Problématique, Objectifs et Hypothèses de l'étude

PARAGRAPHE I :Problématique

Dans le monde actuel, les jeunes sont plus touchés par le chômage que les adultes. Ce chômage des jeunes constitue à l'échelle mondiale, un défi que les gouvernements, les différentes institutions nationales et internationales cherchent à relever. Les tendances mondiales sur l'emploi publiées en 2006 par le BIT ont révélé que les jeunes sans emploi, âgés de 15 à 24 ans, représentent 45% des chômeurs recensés dans le monde (Lutulula, 2012).

Compte tenu du chômage toujours grandissant des jeunes, l'entrepreneuriat apparaît comme une des solutions cruciales susceptibles d'avoir des retombées positives multiples, dans un contexte où les économies ne sont plus en mesure d'offrir des opportunités d'emplois décentes aux jeunes qui se portent chaque année sur le marché du travail (Kaneet Sy,2014).

Comme l'ont précisé Bruyat (1993) et Fayolle (2004), la création d'entreprise est devenue l'objet d'une demande sociale qui provient de différents acteurs: les citoyens, les Etats et les collectivités locales, les différents organismes financiers, les créateurs d'entreprise, etc. La création d'entreprise constitue une sérieuse solution pour renforcer le tissu économique et social et lutter contre le chômage, l'informel et la précarité.

La contribution de Fortin (2002) aborde ce sens lorsque ce dernier souligne que l'obtention d'une société moderne passe par la création d'entreprise. L'entrepreneur crée l'entreprise et celle-ci crée la richesse et l'emploi. L'émergence d'une entreprise est un processus complexe influencé par de nombreux facteurs et englobant plusieurs variables dont certaines, difficilement quantifiables, sont liées à l'imaginaire collectif, aux traditions et à la culture. Qu'il s'agisse des politiques ou des experts, tout le monde s'accorde aujourd'hui pour assigner au secteur privé, le rôle de moteur de la croissance économique.

Cette situation risque selon l'OIT (ILO, 2004) d'entacher l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et en particulier, les objectifs 2 (éducation de base pour tous) et 3 (promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes) sur le continent africain. L'atteinte de ces objectifs selon certains auteurs passe nécessairement par une amélioration des performances du secteur privé et en particulier des micros, petites et moyennes entreprises qui en constituent le cœur.

Longtemps exprimées comme mode de survie, les pratiques entrepreneuriales sont aujourd'hui au cœur des discours et des stratégies politiques, économiques, sociales et culturelles des gouvernements africains respectifs, le Bénin s'inscrivant naturellement dans cette tendance. Cependant, en Afrique de l'Ouest en général et au Bénin en particulier, les entrepreneurs évoluent dans un environnement plus contraignant et dans un climat d'affaires peu attrayant.

Pour cela les gouvernements Africains notamment béninois, convaincus des effets néfastes de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi sur la sécurité de leur pays, tentent depuis, de rendre l'environnement des affaires plus fiable en mettant en place des dispositifs d'appui à l'initiative privée comme la locomotive du développement économique et des textes législatifs, tendant à développer l'épargne interne et à créer un environnement économique, financier, juridique et institutionnel propice à la stimulation de l'esprit d'entreprise à travers des textes législatifs qui facilitent l'entrepreneuriat.

Mais nombreux sont ces Etats-là qui, malgré une panoplie d'instruments de politiques économiques (financiers, incitatifs, législatifs...), censés influencer le marché du travail ne parviennent pas à résoudre ce problème (Dmitrijeva, 2008) et ce paradoxe impose une nouvelle réflexion sur l'insertion professionnelle. La préoccupation majeure ici est de s'interroger sur l'impact du chômage et du climat des affaires sur l'auto emploi des jeunes. Autrement, quels sont les facteurs susceptibles d'influencer la dynamique de la création d'entreprise chez les jeunes ?

C'est pour répondre à cette préoccupation que cette étude se propose d'analyser les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes au Bénin. Plus spécifiquement, les questions auxquelles nous allons essayer de répondre dans ce travail sont les suivantes :

- Le chômage constitue-t-il un facteur incitatif à l'auto emploi ?

- En quoi le climat des affaires joue-t-il un rôle décisif dans le processus d'auto emploi des jeunes au Bénin ?

PARAGRAPHE II : Objectifs et hypothèses de recherche

Nous énumérons ici les objectifs visés et les hypothèses formulés en ce sens.

A- Objectif général

Cette étude vise globalement à analyser les déterminants relatifs à l'auto emploi des jeunes au Bénin.

A- Objectifs spécifiques

Plus particulièrement, il s'agit pour nous de :

- Montrer un lien entre le chômage et l'auto emploi des jeunes au Bénin
- Etablir une liaison entre le climat des affaires et l'auto emploi des jeunes au Bénin

B- Hypothèses de recherche

Pour atteindre ces objectifs, nous nous baserons sur les hypothèses suivantes :

H1 : Le chômage influe positivement sur l'auto emploi des jeunes au Bénin.

H2 : L'instauration d'un environnement favorable à la création d'entreprise accroît la possibilité des jeunes de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

SECTION II : Revue de littérature et Méthodologie

Selon Laramée et Vallée (1991), « le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres

contextes pour tenter de les appliquer au problème étudié ». La revue de la littérature faite ici permet de faire l'état de la recherche sur l'auto emploi des jeunes. Mais avant tout, nous nous permettons de définir quelques concepts clés.

PARAGRAPHE I : Revue de littérature

A- Clarification conceptuelle

- **Concept d'auto emploi**

Egalement désigné à travers les expressions de « travail indépendant » ou de « travail autonome », l'auto emploi est perçu comme une source très importante de développement de l'entrepreneuriat et de la petite entreprise; ce qui représente un potentiel de croissance de l'emploi à long terme. Selon la définition internationale, « un emploi indépendant est un emploi dont la rémunération est directement liée aux bénéfices et dont le titulaire prend les décisions de gestion affectant l'entreprise ou est tenu pour responsable de la bonne santé de l'entreprise » (OCDE, 2000, P. 166).

La définition qu'ont retenue BITA et DJAOWE dans leur étude, est que « l'auto emploi repose sur les conditions suivantes : il est le fruit d'un libre choix, il assure un revenu adéquat à la famille et il repose sur une relation de dépendance et/ou de subordination et enfin, il génère des revenus supérieurs aux prestations qu'on pourrait percevoir en cas d'assistance.

- **Notion de climat des affaires**

La notion de « climat des affaires » est aussi récente que celle du secteur privé au Bénin. Ces deux notions vont souvent de pair puisque c'est le climat des affaires qui donne un aperçu des conditions dans lesquelles le secteur privé exerce ses activités. Le terme « affaire » revêt plusieurs sens. Cependant, nous retiendrons dans le cadre de notre étude que ce terme désigne toutes les opérations financières et commerciales effectuées par les entreprises dans le but de créer de la richesse.

Le climat des affaires désigne toutes les dispositions aussi bien réglementaires que législatives mises en place par l'Etat pour assurer la gestion des activités des opérateurs

économiques. De ce fait, un bon climat des affaires suppose une bonne réglementation qui facilite et simplifie véritablement les procédures aux acteurs du secteur privé et cela relève de la responsabilité des pouvoirs publics.

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer le climat des affaires. En outre, nous avons les indicateurs du Doing Business, l'indice de liberté économique et le risque pays de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (CoFACE). Dans le cadre de notre étude, nous allons nous intéresser aux indicateurs du Doing Business, pour montrer que le climat des affaires constitue un instrument efficace pour l'auto emploi des jeunes au Bénin.

- **Notion d'entrepreneuriat**

La revue de la recherche académique révèle d'emblée que le concept d'entrepreneuriat divise plus qu'il ne réunit. Pendant que Julien et Marchesnay (1996) pensent que le vocable d'entrepreneuriat dans la littérature tourne généralement autour de trois concepts : l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprise, Filion (1997, p. 156) le définit comme étant " le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs c'est-à-dire leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales ".

Scott (1998, p. 193-195) quant à lui postule que " l'entrepreneuriat consiste à mettre à profit de façon créative les valeurs de l'environnement ". Churchill et Muzyka (1998, p. 288) eux, définissent l'essence de l'entrepreneuriat comme « la faculté d'identifier et de faire fructifier une valeur marchande en faisant coïncider une innovation et un besoin ».

A- La revue théorique

- **L'auto emploi et le chômage**

D'après l'OCDE (2004), sur une période donnée, l'économie voit disparaître un certain pourcentage d'entreprises tandis que d'autres se créent. En fin de compte, si le taux d'entrées dépasse le taux de sorties, il est vraisemblable que l'on observe une création nette d'emplois. Ce processus est soumis à l'influence de la conjoncture économique. En outre, quand le chômage augmente, certains individus créent leur propre entreprise pour y échapper.

Comme le souligne Yves, la simplification des démarches de création et de gestion d'une micro-entreprise n'est pas la principale raison de l'engouement pour l'entrepreneuriat. « En période de crise économique, où le chômage touche un nombre de plus en plus élevé de personnes, créer son propre emploi est envisagé comme une solution et c'est une des principales motivations des entrepreneurs »(Isabelle, 2014).

Shapero(1975) expliquait l'évènement entrepreneurial à travers la combinaison de quatre variables dont la variable de situation, laquelle comprend les événements de la vie qui précipitent l'acte d'entreprendre. Il distingue des situations ressenties comme négatives (situations push) par le créateur potentiel telles que le déplacement avec son corollaire la perte de statut social, l'insatisfaction dans le travail, le chômage et diverses discontinuités comme incitation à la création d'entreprise.

Kaneet Sy(2014)quant à eux, en étant dans un même ordre d'idées que Shapero, rapportent que sur un territoire donné, un nombre suffisant d'individus possédant des caractéristiques psychologiques les prédisposant à entreprendre, et qui se trouvent dans une situation de déplacement dans leur vie professionnelle ou familiale (insatisfaction au travail, crainte du chômage) choisissent plus souvent de créer une entreprise plutôt que de se diriger vers un emploi salarié, à condition d'avoir identifié une occasion d'affaires et dans la mesure où ils ont perçu que l'acte de création est crédible et désirable dans le milieu, et qu'ils en perçoivent la faisabilité.

Darnel et Johnson (1976) partent du principe que la formation de nouvelles entreprises sous-tend un déplacement d'individus salariés ou sans emploi vers un statut de travailleur indépendant. L'élément déclencheur de cette décision peut, selon ces auteurs, être alors interprété comme étant fonction de deux types de forces : push ou pull. Le modèle push-pull montre que la décision d'un individu à créer son entreprise est soit une réaction défensive face à la menace du chômage ou d'une situation de chômage, soit une réaction agressive face à une opportunité d'exploiter un produit ou une niche du marché (Harrison et Hart, 1983).

Fotti et Vivarelli (1993) soulignent que l'importance des pertes d'emplois d'une région est un élément stimulant l'auto emploi (Ce résultat contradictoire en ce qui concerne l'impact du chômage sur la création d'entreprise est connu sous le vocable de « refugeeffect » et de « Schumpeter effect » Noorderhaven et al, 2004 ; Audretsch, 2001).Ritsilä et

Tervo(2002) dans leur étude sur l'impact du chômage sur la création d'entreprise, observent que les individus étant au chômage depuis une courte période (1 à 8 mois) ont une plus grande propension à créer leur entreprise que les chômeurs de longue durée (9 à 12 mois). Le chômage individuel de courte durée (15 à 26 semaines) est également identifié chez Gilad et Levine (1986) comme ayant un effet positif sur la création d'entreprise chez ces individus.

Blanchflower et Meyer, 1994 ;Audretsch et al, 2001 ; Van Stel et al, 2007 supposent que l'individu compare les risques liés au travail salarié avec ceux associés à la création d'entreprise. Selon eux, l'augmentation du taux de chômage accroît les risques liés au salariat et ce n'est pas la baisse des risques entrepreneuriaux qui favoriserait la création d'entreprise mais plutôt la diminution des opportunités d'emplois salariés. Cette création d'entreprise devient dans ces conditions un « refuge » pour le chômeur.

- **L'auto emploi et le climat des affaires**

Selon Gasse (2003), certains antécédents et certaines caractéristiques apparaissent d'abord mieux préparer l'individu à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, ensuite, l'environnement extérieur doit réunir les facteurs susceptibles de créer un climat favorable à l'entrepreneuriat.

La Banque Mondiale (2005) définit le Climat de l'Investissement ou Climat des Affaires comme un ensemble de facteurs spécifiques à un pays qui exercent une influence plus ou moins forte sur les opportunités, et incitatifs encourageant une firme à investir, créer des emplois et croître. Les politiques publiques notamment, exercent une forte influence sur l'activité des firmes à travers un ensemble d'effets externes qui peuvent être positifs ou négatifs.

Comme le montrent de récentes études de l'OCDE (Scarpetta, 2002 ; Brandt, 2004b et Banque mondiale, 2003), la lourdeur de la réglementation et de la bureaucratie entrave l'activité entrepreneuriale. De même, un rapport conjoint de l'OCDE et de la BERD portant sur l'Europe du Sud-est précise que les obstacles à l'entrée sur le marché comme les formalités, les délais, les coûts et les exigences en capitalisation demeurent excessivement

élevés dans la région. Dans le même ordre d'idées, un rapport de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) sur l'entrepreneuriat en Asie de l'Est et en Amérique latine (2002) indique que la lourdeur de la bureaucratie et les coûts de mise en conformité avec la loi entravent la création d'entreprise.

Selon El Malki (2010), la meilleure façon d'encourager les jeunes pousses et de leur permettre de prospérer est d'instaurer un contexte macroéconomique stable s'appuyant sur de saines politiques budgétaires et monétaires. De nombreuses données montrent que la réglementation et les formalités administratives peuvent avoir un effet néfaste sur l'activité entrepreneuriale. Lorsque le CI évolue de manière positive, les opportunités économiques tendant à augmenter soit, l'investissement devient plus productif, la prise de risque est récompensée sur le plan des rendements obtenus, le comportement des entrepreneurs est encouragé, et l'économie dans son ensemble tend à attirer davantage d'investissements.

Scarpetta et al. (2002) montrent que la rigueur excessive des réglementations des marchés des produits et de la main-d'œuvre peut avoir un impact négatif sur l'entrée sur le marché et sur la productivité, et concluent qu'on devrait éviter d'ériger des obstacles juridiques à l'entrée à moins d'être sûr que leurs avantages l'emporteront sur leur coût (celui-ci se traduisant par une limitation du potentiel des jeunes entreprises à contribuer à la réorientation des ressources vers des utilisations nouvelles et productives, à innover et à adopter de nouvelles technologies).

Une étude de la Banque mondiale (2003) conclut par ailleurs que le poids excessif des réglementations à l'entrée sur le marché va de pair avec une baisse du niveau d'investissement privé, une hausse des prix à la consommation, une aggravation de la corruption des fonctionnaires et une extension de l'économie informelle. Pour sa part, la Banque interaméricaine de développement (2002) observe que dans certains pays d'Amérique latine, les entrepreneurs classent les lourdeurs bureaucratiques et les coûts de mise en conformité avec la loi parmi les entraves à la création d'entreprise.

Learned (1992) dans son modèle de formation organisationnelle retient trois facteurs principaux conduisant à l'acte d'entreprendre : La propension à créer, l'intention de créer et la structure des informations. La décision d'entreprendre peut s'expliquer par un évènement ou

une accumulation d'informations. Si l'environnement semble favorable au créateur (marché, financement, etc.), il décidera effectivement de se lancer dans son projet de création d'entreprise.

B- La revue empirique

A l'instar de ces quelques théories, de nombreux travaux empiriques ont été réalisés sur l'état des lieux des politiques de promotion et de développement de l'auto emploi. Ces derniers sont allés dans le sens de l'évaluation du climat de l'investissement, de l'impact du chômage sur l'entrepreneuriat, de l'analyse du cadre réglementaire et institutionnel d'incitation aux initiatives privées à travers des enquêtes sur le climat des affaires et enfin de l'analyse des contraintes majeures au développement du secteur privé. Ainsi :

Une étude de l'OCDE en 2012 sur les qualifications et les compétences en entrepreneuriat « promouvoir l'entrepreneuriat étudiant dans les universités tunisiennes » montre que l'Etat tunisien à travers le parc scientifique de parses services et notamment le Business Lab, a continuellement augmenté ses contacts avec les étudiants comme le montre Sjöhlundh et Wahlbin (2008), avec 3.100 étudiants contactant le Parc scientifique en 2007. Pendant la même année, ces contacts ont donné 164 idées d'affaires dont 63 ont été transformées en start-up c'est-à-dire en création d'entreprise. En 2010, environ 85 nouvelles entreprises ont été lancées dans le Business Lab par les étudiants de l'Université de Jönköping.

Selon l'Agence pour la création d'entreprise (APCE), entre 2003 et 2010, la création d'entreprise a connu un élan considérable en France. Le nombre de créations d'entreprise a bondi de 54% sur cette période, explique Sandrine P., responsable des études à l'APCE. La tendance a même été encore plus forte entre 2008 et 2010, avec une augmentation de 88%. Ce phénomène a été favorisé par deux éléments : « il y a eu un changement de mentalité des Français qui se sont pris d'affection pour l'entrepreneuriat, analyse Sandrine. Dans le même temps, la loi de modernisation économique de 2008 et les dispositions facilitant l'entrepreneuriat notamment l'instauration du régime de l'auto-entrepreneur en 2009, les démarches pour créer, gérer et développer une entreprise ont favorisé cet engouement, rendant la création d'entreprise plus attractive et moins compliquée ». Il faut savoir qu'en France 99,6% des entreprises se créent avec moins de 10 salariés et 95% sans aucun salarié.

En 2008 au Bénin, la DGAE en procédant aux estimations des données provenant de HeritageFoundation est arrivée à la conclusion selon laquelle l'amélioration du climat des affaires entraîne une hausse des investissements privés et donc de l'auto emploi. Les travaux réalisés en 2003 par Lyssenko à partir d'un échantillon de 26 pays d'Europe et d'Asie centrale confirment avec des chiffres à l'appui qu'une amélioration de l'environnement des affaires de 0,5 point se traduirait par une augmentation du taux d'investissement de 5%.

En ce qui concerne le chômage, de nombreux travaux ont été conduits ces dernières années sur l'entrepreneuriat des jeunes de façon globale et des enquêtes ont été réalisées sur l'entrepreneuriat permettant en particulier d'explorer la création d'entreprise. Par exemple en Zambie 46,2% des jeunes évoquent le manque d'emploi ; 30,8% évoquent la nécessité de suppléer au revenu de leur famille ; 15,6% évoquent la pauvreté comme motivations à la création d'entreprise (Chigunta, 2001).

Avec l'augmentation du chômage, de plus en plus de travailleurs, les femmes y compris, se lancent dans la grande aventure de l'entrepreneuriat. Dans certains pays, le haut niveau de chômage est un facteur de poussée. A titre d'exemple, avant la chute du mur de Berlin, 94% des femmes de la République Démocratique travaillaient. Aujourd'hui, le taux de chômage de 20% a encouragé les femmes entrepreneures et depuis 1990, c'est 150.000 entreprises dirigées par les jeunes femmes qui ont été créées (Isabelle, 2014).

January(2008) dans son mémoire intitulé « Dynamique entrepreneuriale en territoire de Lubero » souligne que le manque d'emploi ou la non-existence de grandes entreprises ou industries poussent les gens à entreprendre de petites activités indépendantes ou personnelles. Le salariat a disparu mais aussi le déclin de la Minoterie du Kivu a plongé plus de gens dans le chômage. Ainsi, les gens font du travail autonome pour avoir de revenu. Son enquête a montré que les motivations de création d'entreprise des Lubériens en République Démocratique du Congo sont multiples et que la majorité soit 55% des entrepreneurs sont motivés par le manque d'emploi. Ainsi, ils créent de petites initiatives entrepreneuriales pour se créer de l'auto emploi. Aussi l'enquête de Kintambu et al. (2004) a montré que la nécessité de survivre et de faire face à la pauvreté ou au chômage était la motivation majeure de la majorité des micro-entrepreneurs congolais (près de 78% des entrepreneurs échantillonnés).

Une enquête menée en Mauritanie et au Sénégal par Kaneet Syen 2014 en ce qui concerne la motivation, dénote que les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre peuvent se ramener principalement à la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté ou de régler leur problème de chômage, soit respectivement 41% des entrepreneurs mauritaniens et 32% des entrepreneurs sénégalais.

Malgré les succès empiriques de l'application de l'idée selon laquelle une amélioration du climat des affaires favoriserait l'auto emploi des jeunes, certains auteurs sont parvenus scientifiquement à montrer que cet état de chose n'est pas le même partout.

En Europe, le lancement du « Small Business Act » par l'Union Européenne en faveur des PME pour alléger les procédures administratives, améliorer leur accès à l'information, aux moyens de financement, etc. (Commission européenne, 2008), n'a pas donné les résultats escomptés. Les rédacteurs du rapport constatent que les Européens préfèrent le statut de salarié à celui de travailleur indépendant. Seulement 4,5% des Européens auraient un projet de création d'entreprise, ont créé ou repris une entreprise au cours des trois dernières années. Ce taux tombe cependant à 2% en France où les barrières à l'entrepreneuriat particulièrement forte sont passées de 3 en 1998 à 1,2 en 2008 (contre de 2 à 1,2 aux Etats-Unis, de 1,5 à 0,8 pour le Royaume-Uni et de 3 à 1,4 pour le Japon). Aux Etats-Unis, ce taux est estimé à 13%. (Sophie et Dimitri, 2010)

En considération de tout ce qui précède, il faut retenir que primo, dans la majorité des cas, les chiffres ont montré que l'amélioration du climat des affaires a un impact fort sur la décision d'entreprendre des jeunes. Ceci est le cas de la Tunisie qui a vu son nombre d'entreprises croître considérablement suite à la mise en place d'un parc scientifique, de la France qui en procédant à l'implantation d'un régime d'auto-entrepreneur a largement augmenté l'effectif de ses jeunes entrepreneurs entre 2008 et 2010 à 88%. Et que secundo, les études ont fortuitement prouvé que le chômage constitue aussi un facteur explicatif de l'auto emploi de ces derniers dont le cas de la République d'Allemagne où avec l'augmentation du chômage, beaucoup de femmes se sont lancées dans l'aventure entrepreneuriale depuis la chute du mur de Berlin jusqu'à ce jour. Il en est de même pour la République Démocratique du Congo où la majeure partie des jeunes, vu l'allure sans cesse ascendante du taux de chômage crée leur propre emploi. La Mauritanie, le Sénégal et la Zambie s'inscrivent elles

aussi dans cette logique. Néanmoins il semble être paradoxal de constater que la France dans une certaine période, bien qu'elle ait adopté des politiques censées inciter les jeunes s'est trouvé face à une inefficacité de ces dernières, et par conséquent a assisté à une chute de 2% du taux de création d'entreprise. Le même constat fut enregistré aux Etats-Unis où ce taux s'évalue à 13%. Du côté de la France, ce résultat vient du fait que la société française est peu encline au risque, l'activité entrepreneuriale y reste peu développée par rapport au Royaume Uni ou aux Etats-Unis, les individus français ont une très forte aversion pour le risque et que le pourcentage de personnes en France ayant peur de l'échec est le plus élevé.

Depuis le début des années 1980, les Etats ont cherché à créer un cadre institutionnel propice à la création d'entreprise pour favoriser l'innovation et créer des emplois. Dans le même temps, bien que le salariat reste la forme dominante de mise au travail, il est devenu précaire. La création d'entreprise s'est ainsi inscrite comme une alternative crédible à l'emploi salarié. Des chaires d'entrepreneuriat ont été créées dans toutes les universités et les écoles sensibilisent les enfants à cette question dès leur plus jeune âge. Cependant le risque et la peur de l'échec restent très forts.

En dépit de quelques cas de réussite spectaculaire, l'entrepreneur contemporain est un entrepreneur par nécessité. La société entrepreneuriale n'existe pas en dehors du cadre institutionnel créé par les Etats visant à précariser le salariat. Une majorité d'individus n'est pas prête à franchir le pas vers l'entrepreneuriat, sauf s'il n'y a pas d'alternative. Si tout individu est susceptible de devenir entrepreneur (Hayek, Mises), l'on est allé se demander « si créer un cadre propice au développement des affaires est suffisant »

PARAGRAPHE II :La Méthodologie


L'entrepreneuriat au Bénin regroupe des réalités économiques très diverses, d'où l'importance de bien typer les différentes entreprises et les sites de localisation de ces entreprises pour conduire un diagnostic correct. Pour cela, nous avons procédé par étapes en prenant en compte l'hétérogénéité des entrepreneurs, des entreprises créées et, lorsque les sites de localisation le permettaient, nous nous concentrons sur les entreprises créées par les jeunes Béninois, en excluant du champ d'analyse les entreprises créées par les non Béninois, pour la simple raison qu'elles ne constituent pas la cible privilégiée de notre étude.

► La première étape a consisté à choisir les sites de localisation et la taille de l'échantillon d'enquête. Les sites de localisation ont été choisis en fonction de la taille de la population globale, de l'existence des entreprises et des entrepreneurs et, enfin de l'accessibilité dans le site. Pour le cas du Bénin, les villes de Porto-Novo et de Cotonou ont été choisies. Quant à la taille de l'échantillon, elle a été retenue eu égard les résultats escomptés pour cette étude. Nous avons prévu d'investiguer cent cinquante (150) entreprises créées. Plus exactement, la taille de l'échantillon est de 75 entreprises pour la ville de Porto-Novo et de 75 entreprises pour la ville de Cotonou.

► La deuxième étape a consisté à concevoir les outils de collecte de données. Nous avons donc recouru au questionnaire qu'ont utilisé le Dr Kane et Sy de l'université de Nouakchott-Mauritanie et les Dr Liboudou et Massingde l'université Gaston Berger de Saint-Louis-Sénégal comme accessoire de collecte de données dans leur étude sur « Les déterminants de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique de l'Ouest : Le cas de la Mauritanie et du Sénégal ». Le questionnaire a porté sur quinze (15) questions regroupées sur trois thèmes: profils des entrepreneurs, formes d'accès à l'entrepreneuriat et leviers de l'acte d'entreprendre ou facteurs déterminants de l'acte d'entreprendre des jeunes. Nous rappelons que seulement une partie du questionnaire a été pris en compte et cette dernière a dû être modifiée et ramenée à notre champ d'étude.

► La troisième étape a consisté à collecter et à analyser les données. Cette étape a été réalisée par les enquêteurs. La collecte a été faite à l'aide du questionnaire, lequel abordait les principaux points sur le sujet de l'étude. Ce questionnaire a été administré par les enquêteurs en face à face auprès de 150 entrepreneurs choisis sur les deux sites de localisation énumérés précédemment.

CHAPITRE III



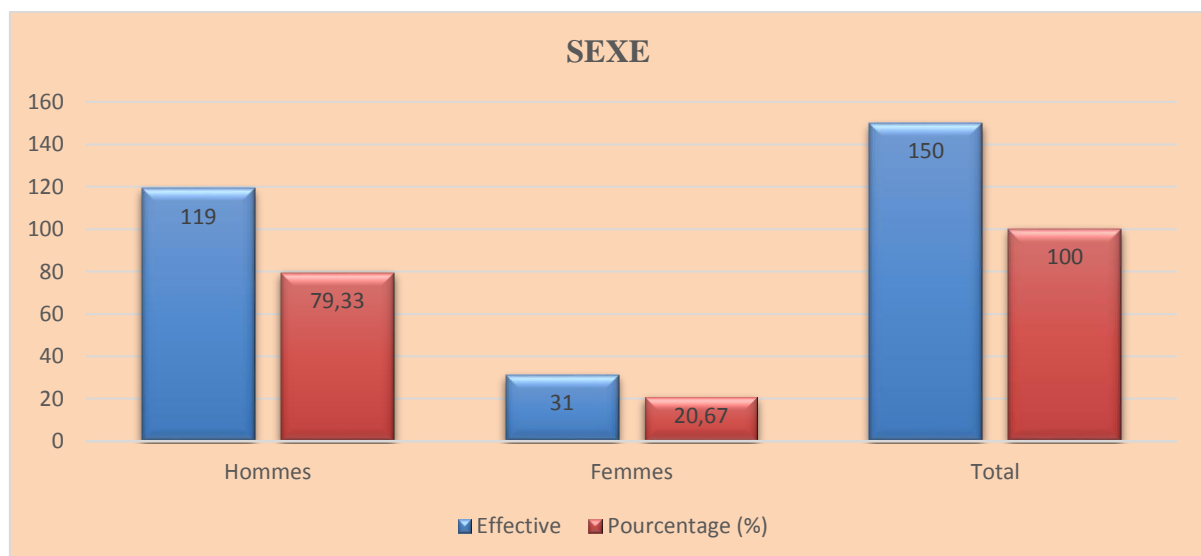
PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET SUGGESTIONS

Dans un premier temps, nous présenterons et analyserons les résultats de l'étude puis ensuite, suivrons les interprétations et les suggestions.

SECTION I:Présentation et Analyse des résultats

Cette rubrique rend compte de la démarche utilisée dont celle quantitative. La collecte des données ayant permis d'avoir 150 réponses valides, il est important de décrire les profils des répondants que nous avons recueillis par le biais du questionnaire. Cette étude descriptive selon Lee-Gosselin (2008) est encore nécessaire pour connaître la diversité de leur situation. Nous décrivons les caractéristiques de notre échantillon par le biais des variables sociodémographiques suivantes : le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, forme d'acquisition, raison sociale de l'entreprise, la forme de l'entreprise, les facteurs psychologiques, les caractéristiques ou qualités de l'entrepreneur et les facteurs économiques.

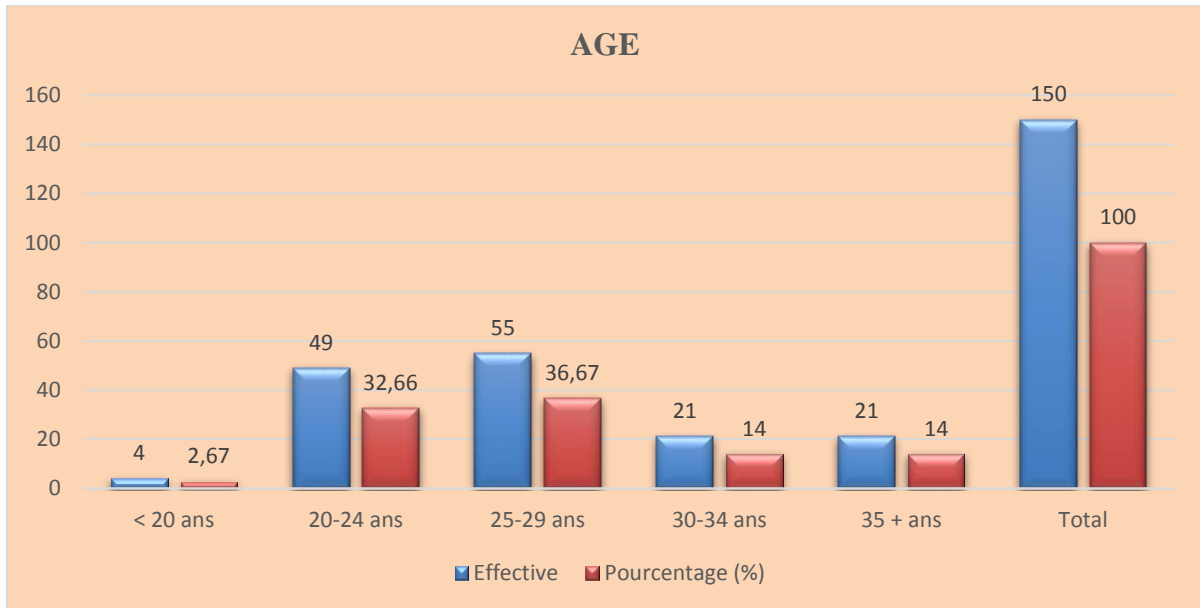
Graphique 1 : Sexe



Source : Nos enquêtes, 2015

Notre échantillon est pour la plupart composé d'hommes, soit de 79.33%. Les femmes ne constituent qu'une faible proportion de celui-ci, soit un taux estimé à 20.67%.

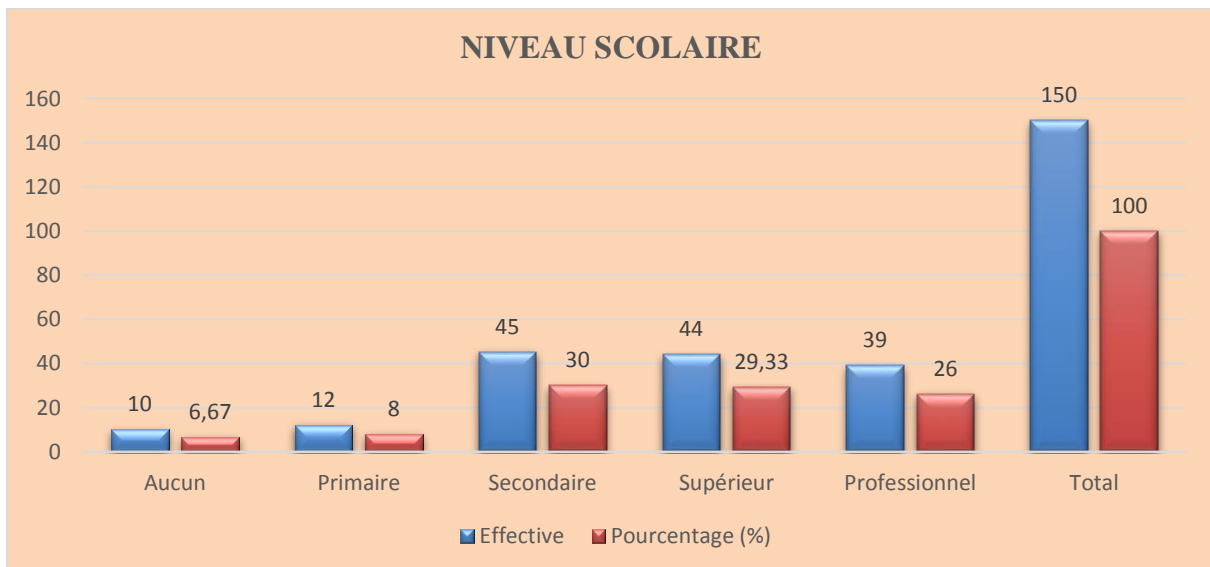
Graphique 2 : Age



Source : Nos enquêtes, 2015

Les caractéristiques personnelles de notre échantillon de référence montrent une présence majoritaire de jeunes entrepreneurs de genre variés. La moyenne d'âge se situe entre 20 et 30 ans, le plus jeune a 19 ans et le plus âgé a plus de 35 ans. Les jeunes de moins de 30 ans représentent 72% de l'échantillon global. Ils représentent un grand nombre d'effectifs dans l'intervalle d'âge (20-29 ans), soit 69,33%.

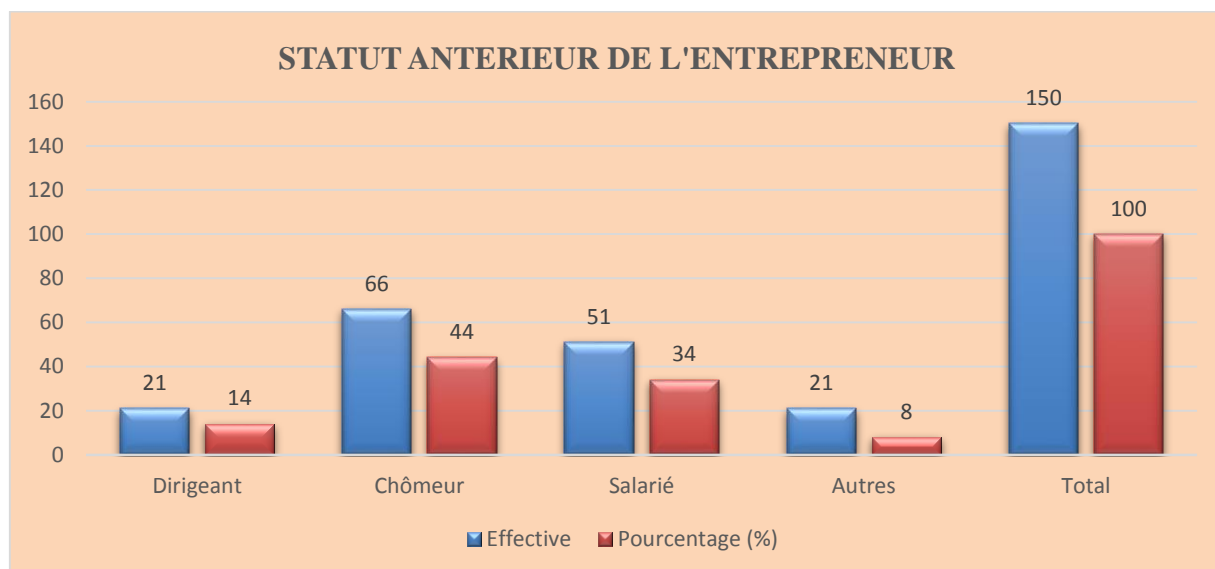
Graphique 3 : Niveau scolaire



Source : Nos enquêtes, 2015

Il ressort également des résultats que les entrepreneurs proviennent de tous les cycles d'études avec cependant une prédominance pour le niveau supérieur d'environ 30%.

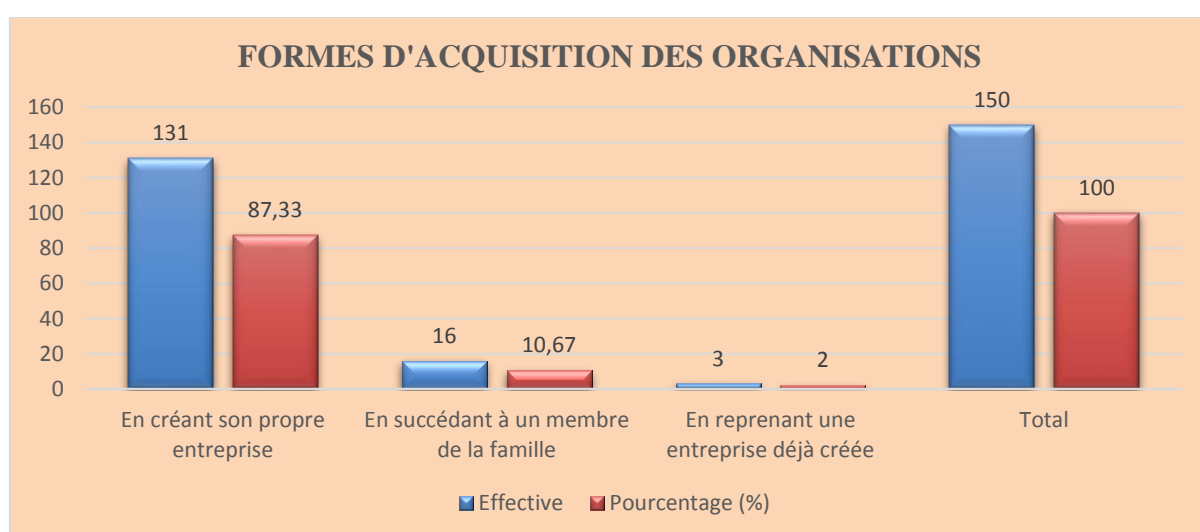
Graphique 4 : Statut antérieur de l'entrepreneur



Source : Nos enquêtes, 2015

L'analyse du statut antérieur montre deux tendances : des employés et des chômeurs. Ceux qui étaient dans les professions libérales constituent une part négligeable. La plupart des entrepreneurs béninois sont des salariés pour 34% et étaient à la recherche d'emploi avant de se lancer en entreprise pour 44%. Ceux qui étaient dans les activités entrepreneuriales ne représentent que 14%.

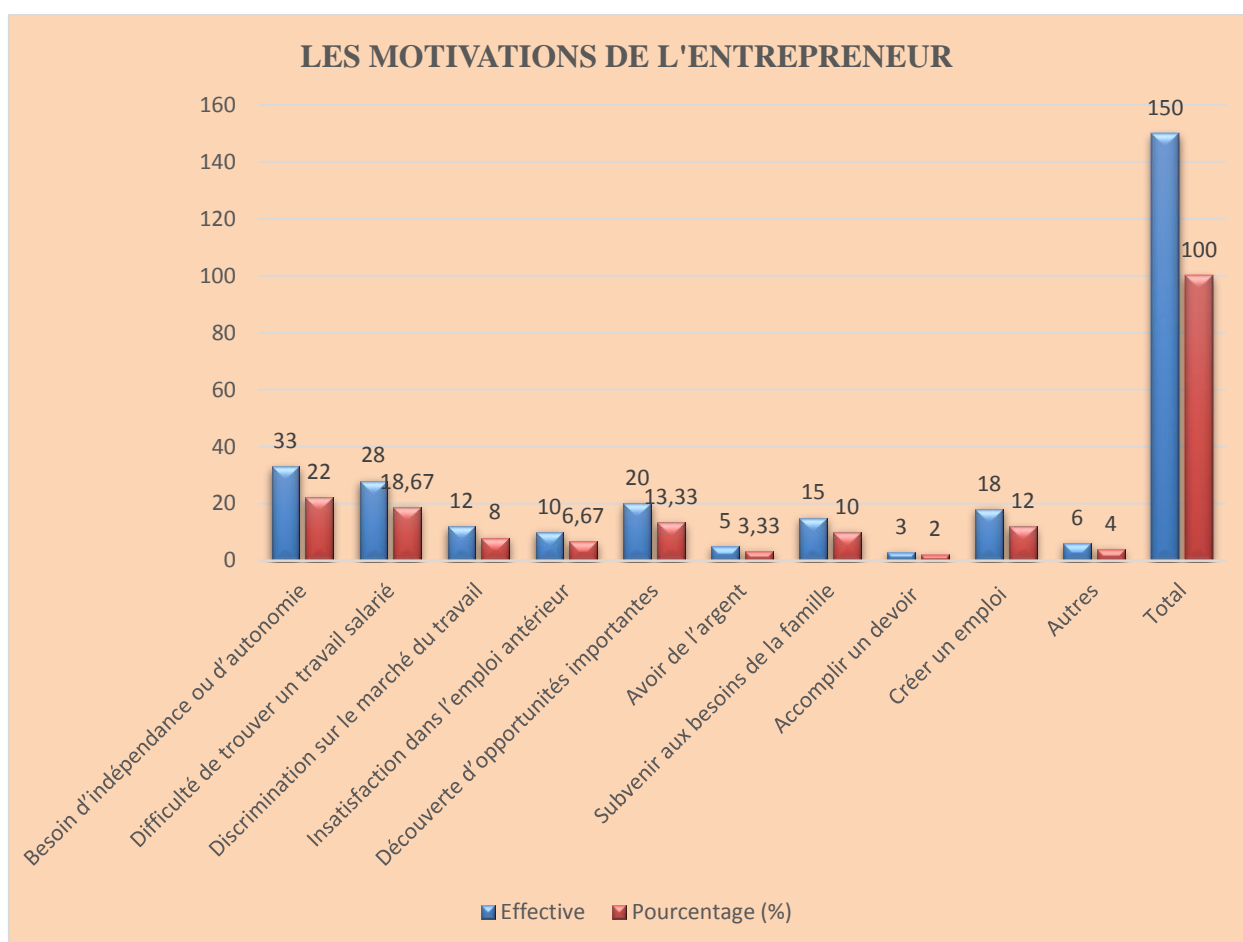
Graphique 5 : Formes d'acquisition des organisations



Source : Nos enquêtes, 2015

L`analyse de la forme d`acquisition montre que les entrepreneurs de notre échantillon ont créé leurs structures, soit 87.33%. En revanche, les jeunes ayant bénéficié d`une succession ou d`un héritage ne représentent que 10.67%. Les achats d`entreprises par des jeunes sont beaucoup plus rares et ne représentent que 2% de l`échantillon.

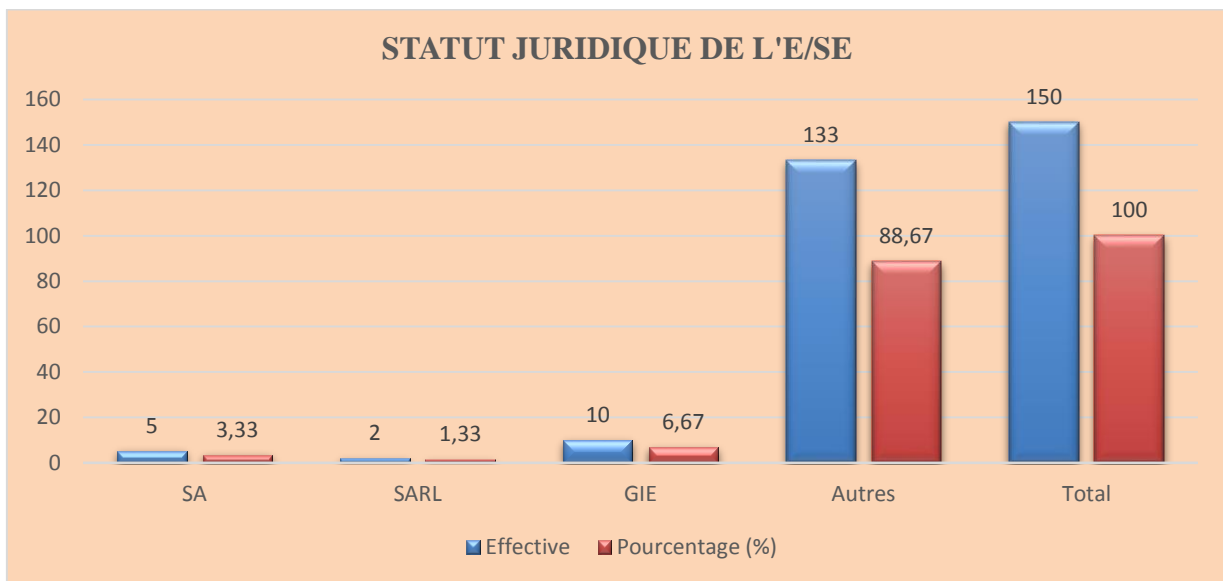
Graphique 6 : Les motivations de l`entrepreneur



Source : Nos enquêtes, 2015

En ce qui concerne la motivation, les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre sont multiples mais elles peuvent se ramener principalement à la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté ou le chômage et au besoin d`autonomie et d`indépendance, soit respectivement 18.67% et 22%. Il faut toutefois noter que la création d`entreprise au Bénin est de plus en plus en rapport avec la disponibilité des ressources.

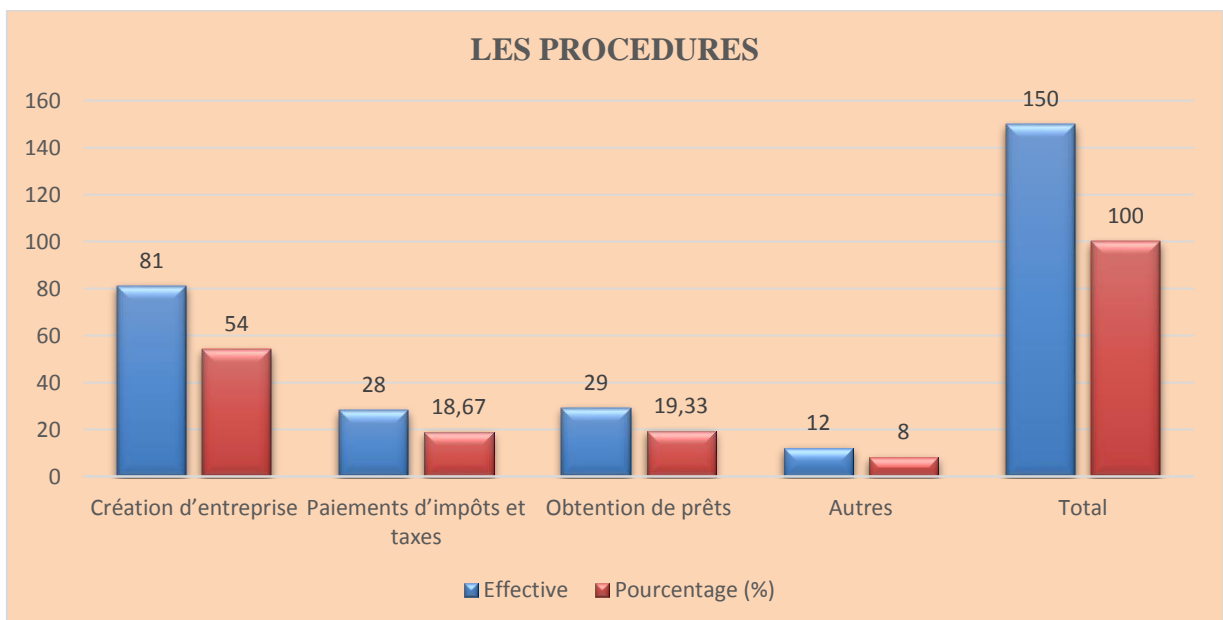
Graphique 7 : Statut juridique de l'entreprise



Source : Nos enquêtes, 2015

Le statut juridique des entreprises créées montrent diverses formes, avec toutefois une dominance du statut individuel, soit 88.67%.

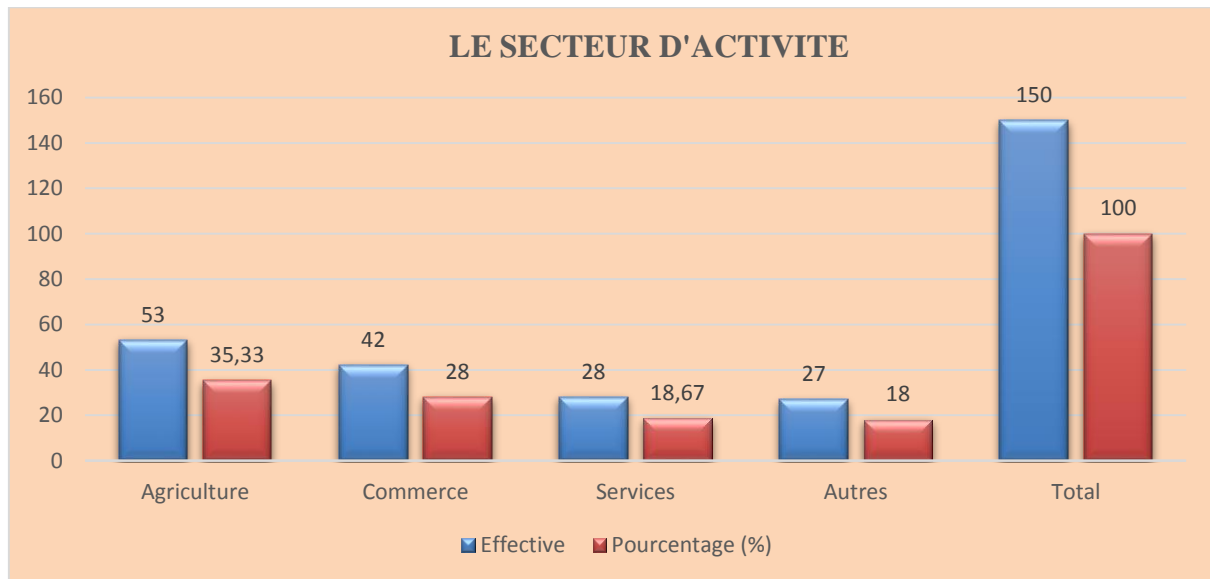
Graphique 8 : Les procédures administratives et financières



Source : Nos enquêtes, 2015

Quant aux procédures, deux tendances majeures sont constatées. L'obtention de crédits et la création d'entreprise sont déterminants dans le processus de création, soit respectivement 19.33% et 54%. Le paiement des impôts et taxes constitue aussi un élément non négligeable dans cette dynamique entrepreneuriale. Son taux est estimé à 18.67%.

Graphique 9 : Le secteur d'activité



Source : Nos enquêtes, 2015

Le questionnaire administré aux individus a permis de constater dans la majorité des cas, que 35.33% des entrepreneurs travaillent dans le secteur agricole, 28% dans le commerce et 18.67% opèrent dans le service.

- **Synthèse de l'analyse**

En ce qui concerne les caractéristiques personnelles de notre échantillon de référence, les résultats montrent une présence majoritaire de jeunes entrepreneurs au Bénin (moins de 30 ans). Il ressort aussi des résultats que les entrepreneurs proviennent de tous les cycles scolaires avec cependant une prédominance pour le niveau supérieur. En effet, pour faire face à leurs besoins, les jeunes entrepreneurs, qu'ils soient chômeurs ou salariés se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. Ceux qui étaient précédemment dans les professions libérales constituent une part négligeable.

En ce qui concerne l'environnement des affaires, les résultats montrent également que les procédures qu'elles soient administratives ou financières ont une grande influence sur les pratiques entrepreneuriales. En effet, nous constatons que lorsque ces procédures sont à leur portée, les jeunes entreprennent pour survivre.

Concernant la motivation, les raisons ayant conduit les jeunes à entreprendre sont multiples mais elles peuvent se ramener principalement à la nécessité économique en vue de réduire la pauvreté ou le chômage et au besoin d'indépendance et d'autonomie.

SECTION II:Validation des hypothèses et Suggestions

A- Validation des hypothèses

La conclusion de l'analyse des résultats issus des estimations de l'enquête nous permettent de valider les hypothèses que sont :

- ❖ Le chômage influe positivement sur l'auto emploi des jeunes au Bénin ;
- ❖ L'instauration d'un environnement favorable à la création d'entreprise accroît la possibilité des jeunes de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Ces hypothèses sont vérifiées parce qu'il ressort des analyses comparatives que l'instauration d'un bon climat des affaires et la crainte du chômage impactent positivement sur l'auto emploi des jeunes.

B- Suggestions

Au vue de ces conclusions, quelques recommandations et politiques économiques s'avèrent indispensables pour permettre à l'économie béninoise de relever les principaux défis auxquels elle fait face. De ce fait, pour les jeunes entrepreneurs qui sont la cible de cette recherche, il est recommandé :

- De s'informer puis de s'inscrire à des activités de formation en relation avec leur activité entrepreneuriale, bref de s'inscrire dans un mécanisme d'apprentissage continu pendant le processus de création;

- De se rapprocher des organismes spécialisés en création d'entreprise et des réseaux de contacts et de travailler avec un mentor ou un pair ancien entrepreneur en amont du processus de création d'une nouvelle entreprise ;
- De penser différemment de leur avenir et être suffisamment confiants en eux-mêmes pour penser aux opportunités offertes par l'entrepreneuriat. Ce programme leur permettra d'identifier leurs qualités et les attitudes nécessaires pour ainsi les encourager à se concentrer sur leurs propres talents afin de vivre leurs ambitions.

Aux Etats, principalement à l'Etat Béninois, pour qui la création d'entreprise est une solution possible au problème du chômage, un moyen indispensable au renouvellement du tissu productif, un levier efficace au lancement et au développement d'activités innovatrices et rapidement exportatrices, nous suggérons :

- D'alléger les formalités de la création d'entreprise et de mettre en place des politiques publiques d'aide à la création soutenant les activités innovatrices et l'entrepreneuriat du pauvre ;
- De promouvoir l'auto emploi par la création des conditions de financement et d'un bon environnement des affaires et aussi l'éducation entrepreneuriale dans les écoles et les universités ;
- D'assainir l'environnement économique et juridique des affaires en adoptant des politiques économiques stables et crédibles ;
- De limiter les obstacles créés par la réglementation et la bureaucratie et développer des infrastructures pour l'entrepreneuriat ;
- De mettre en œuvre diverses actions via les partenaires publics pour développer la culture d'entreprise dans laquelle l'envie de créer sa propre entreprise devient quelque chose de normal, quelque chose que les jeunes désirent faire ;
- D'initier non seulement un « programme pour tous » généralisé, mais également prévoir un programme d'élite au niveau national pour les meilleurs diplômés qui créent leurs entreprises et qui se concentrerait sur les plans d'affaires qui ont le potentiel de devenir des sociétés « nées pour être globales » aux aspirations

internationales. L'expérience montre que, pour être efficaces, ces campagnes doivent être visibles, dotées des compétences requises, et ancrées au niveau régional. Faire évoluer les attitudes vis-à-vis de l'entrepreneuriat nécessite une campagne très médiatisée. Associer des décideurs de haut niveau est un moyen de s'assurer une bonne couverture médiatique. Attribuer des récompenses ou des prix est une autre approche possible;

- De créer et développer des mécanismes incitatifs et des aides favorables aux jeunes enclins à l'entrepreneuriat. En particulier, faciliter les créations et les développements des banques spécialisées aux financements de toute la création d'entreprise, des organismes d'accompagnement et de conseil, voire des incubateurs au niveau national. Les organismes d'accompagnements doivent, à leur tour, développer des méthodologies d'accompagnement qui favorisent le transfert d'expériences et de connaissances ;
- De favoriser l'épanouissement d'une culture entrepreneuriale dans le milieu scolaire et communiquer sur les systèmes d'aide existants à l'aide des canaux officiels de communications, des forums et des conférences ;
- De désormais se doter de capacités de qualité afin d'assurer un suivi du profil des créateurs d'entreprise, de l'activité entrepreneuriale ainsi que de l'environnement de la création d'entreprise ;
- De créer en amont des formations à l'entrepreneuriat et des réseaux de contacts avec des managers afin d'améliorer les perceptions de désirabilité et de faisabilité de la création par les jeunes. Les formations doivent se doter de deux finalités accessibles, d'abord révéler les talents d'entrepreneurs, ensuite transmettre les techniques et modes de gestion opératoires, adaptés en contexte, qui aideront à la prise de décision et au suivi des résultats de l'entreprise ou des projets d'affaires. Les formations doivent également donner la priorité au renforcement des capacités entrepreneuriales des apprenants et de la performance des activités entrepreneuriales;

- D'améliorer la connaissance de l'entrepreneuriat des jeunes et les données statistiques sur ce sujet. En priorité, créer des banques de données sur les pratiques entrepreneuriales des jeunes avec les outils connus, tels que les publications semestrielles et annuelles où l'on trouvera les pratiques entrepreneuriales par genre, plus spécialement les bonnes pratiques entrepreneuriales servant de modèles à des générations futures ;
- De mettre en place au niveau du choix des politiques macro-économiques, une politique nationale de la jeunesse en particulier permettant de tracer des grandes lignes et de définir des objectifs prioritaires. Elle doit articuler les questions économiques liées aux jeunes, en particulier la question de l'entrepreneuriat jeune, avec les préoccupations des politiques macro-économiques (emploi, réduction du chômage, croissance inclusive, développement endogène). Elle permet d'autre part de redéfinir à la lumière de ses objectifs les rôles des institutions susceptibles de faciliter l'épanouissement entrepreneurial des jeunes en particulier;
- D'imposer aux agences de régulation l'obligation de préparer des notes d'impact succinctes à l'intention des petites entreprises lors de l'élaboration de réglementations et consulter les petites entreprises sur les propositions pouvant avoir une incidence sur elles avant de formuler des politiques et d'effectuer des analyses d'impact de la réglementation ;
- De graduer et moduler les réglementations administratives lorsqu'on l'estime nécessaire, d'envisager de fixer des délais précis pour la prise de décision administrative et veiller à ce que les formulaires soient rédigés en langage simple et à ce que des indications intéressant les PME soient données à ces entreprises pour l'exécution des formalités ;
- De créer un registre central des procédures administratives et des licences, et engager un réexamen approfondi pour déterminer les moyens de réduire les lourdeurs bureaucratiques et mettre au point un système de mesure du poids des formalités administratives ;

- D'adapter sa politique de l'entrepreneuriat non seulement aux objectifs qu'il entend atteindre mais aussi et surtout aux résultats recherchés, fût-ce au prix d'arbitrages, et la correspondre au profil d'entrepreneur le plus répandu ;
- Les pouvoirs publics pensent avoir mis en place les instruments assez suffisants et efficaces dans le long terme pour l'auto emploi des jeunes même s'ils estiment que les financements sont insuffisants pour une mise en œuvre efficiente. La culture de l'entrepreneuriat voire de l'auto emploi ne devrait pas être apprise après la formation ; elle doit être intégrée dans le cursus de formation. De plus chez nous, tout est politisé de sorte qu'il existe une mauvaise gouvernance dans la gestion des différents programmes et projets mis en place pour endiguer le phénomène du chômage des jeunes ;
- D'encadrer les promoteurs ruraux et renforcer les capacités : la pauvreté s'observe plus en milieu rural qu'en milieu urbain. Il serait utile d'encadrer et renforcer les capacités des micros activités et entreprises en territoire Béninois. Celles-ci, si elles persistent, peuvent être un moyen de lutter contre le chômage, et donc de la pauvreté. Le développement de ce secteur peut être un facteur de croissance économique ;
- D'installer une banque commerciale adaptée aux réalités des zones rurales pour permettre ou accroître le financement des activités, en perte de vitesse et pour promouvoir plus d'emplois ;
- Une culture qui favorise la prise de risques et la récompense de l'effort individuel contribue grandement à encourager l'activité entrepreneuriale ;
- Plaider pour des allègements fiscaux en faveur des promoteurs débutants et existants : certaines raisons de fermeture des activités ou de non pérennité relèvent de la macroéconomie. La majorité des entrepreneurs estime que la plus grande difficulté qu'ils rencontrent est la pression fiscale ou la multiplicité des taxes. Cette inquiétude vient de l'environnement fiscal béninois en général. Il faut donc une adaptation de la fiscalité pour aussi éviter « les faux indépendants » ;

En somme, la dynamique entrepreneuriale ne peut provenir que de chaque individu et de la culture qui lui est inculquée et en des circonstances. La maîtrise de cette dynamique provient avant tout de notre faculté à entreprendre. L'intention de créer et / ou de développer une entreprise peut être l'effet d'une culture. Tout commence par la famille qui est la première éducatrice.

De l'instruction primaire à l'enseignement supérieur doit apparaître un apprentissage à l'esprit d'innovation et de gestion de risques. Cette dernière est l'un des vecteurs qui font la dynamique entrepreneuriale. Il est surprenant que jusqu'ici l'idée d'entrepreneuriat soit surtout associée à l'enseignement supérieur, comme si les individus ne devaient l'acquérir qu'à ce stade. Si l'entrepreneuriat est bien encadré, il peut se métamorphoser et ainsi ouvrir des brèches à la lutte contre la pauvreté et le chômage et devenir un moteur puissant de croissance et donc de développement.

CONCLUSION

La dynamique entrepreneuriale au niveau des jeunes au Bénin a constitué l'objet de notre recherche. L'objectif principal de cette recherche était d'analyser les facteurs expliquant cette dynamique. Pour l'atteinte de cet objectif, nous sommes de façon générale, partis de la question suivante constituant notre problématique : Quels sont les facteurs explicatifs du dynamisme entrepreneurial en territoire Béninois ?

La recherche des réponses à cette question a conduit à subdiviser ce travail en trois chapitres. Le premier chapitre a été consacré au cadre institutionnel de l'étude, le deuxième chapitre a été consacré à la théorisation sur les concepts d'entrepreneuriat, de climat des affaires et d'auto emploi et aussi aux travaux réalisés sur le sujet et le troisième quant à lui, a présenté le milieu d'étude ainsi que l'approche méthodologique dudit travail.

Après traitement des données, nous avons constaté que la dynamique entrepreneuriale au Bénin est l'œuvre de plusieurs acteurs notamment les jeunes qui sont plus dynamiques dans l'entrepreneuriat. Les jeunes entrepreneurs béninois enquêtés se livrent à plusieurs types d'activités de nature agricole, commerciale ou de service. Ils s'adonnent plus au service et l'agriculture qu'à l'artisanat et le commerce.

Par rapport au genre, l'entrepreneuriat au Bénin est le fait des hommes et des femmes où la présence masculine est plus manifeste. Cet entrepreneuriat fait intervenir des jeunes et des adultes. Et ce sont pour la plupart, des gens ayant un niveau assez élevé d'étude.

Les facteurs explicatifs de la dynamique entrepreneuriale en terre Béninoisesont d'ordre économique comme le manque d'emploi, du revenu, etc. ; d'ordre politique donc le rôle de l'Etat et d'ordre socioculturel à savoir le besoin d'indépendance, aide familiale ou des amis, etc.). Les difficultés auxquelles y se heurte l'entrepreneuriat sont multiples : la multiplicité des taxes, manque des capitaux, la concurrence, la corruption, les longues procédures administratives, etc... Enfin, cet entrepreneuriat est source de revenu, créateur de richesses. Il permet aux entrepreneurs de faire face au sous-développement et donc à la pauvreté et au chômage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Audretsch D. (2003), Entrepreneurship A Survey of the Litterature, Enterprise Papers n°14, Enterprise Directorate-General European Commission.

Blanchflower D.G. et B. Meyer. 1994. "What Makes an Entrepreneur?" Journal of Labour Economics, 16 (1): 26 -60.

Bruyat C. Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation, Thèse pour le doctorat ès Sciences de Gestion, Université Pierre Mendès France (GrenobleII), ESA, 1993, 431 pages.

Evans D., Leighton L. (1989), Some Empirical Aspects of Entrepreneurship, American Economic Review, Vol. 79, p. 519-535.

Fayolle A. Le métier de créateur d'entreprise. Motivations, Parcours et Facteurs clés de succès, Paris: Les éditions de l'Organisation, 2003.

Fortin Arthur P. « La culture entrepreneuriale: le quoi, le pourquoi et le comment ».

Fotti A. et Vivarelli M. (1994), An Econometric Test of the Self-employment Model: The Case of Italy, Small Business Economics, n° 6, p. 81-93.

Gasse Y. L'influence du milieu dans la création d'entreprises. Organisation et territoire, 2003, 12 (2), pp. 49-56.

Gilad B. et Levine P. (1986), A behavioral model of entrepreneurial supply, Journal of small business management, Vol. 24, p.45-51.

Harrison R.T. et Hart M. (1983), Factors influencing new business formation: a case study of Northern Ireland, Environment and Planning, vol.15, p. 1395-1412.

Johnson P., Darnell A. (1976), New firm formation in Great Britain, WP-5, Department of Economics, University of Durham, Durham, England.

Learned K.E. What happened before the organization? A model of organization formation. *Entrepreneurship: Theory and Practice*, 1992, 17/1, 39-48.

Mason C. (1989) Explaining Recent Trends in New Firm Formation in the UK: Some Evidence from South Hampshire, *Regional-Studies*, Vol. 23(4), p. 331-46.

Noorderhaven N., Thurik R., Wennekers S. et Van Stel A. (2004), the Role of Dissatisfaction and per Capita Income in Explaining Self-Employment across 15 European countries, *Entrepreneurship, Theory and Practice*, Vol. 28 (5), p. 447-466.

Oxenfeldt A.R. (1943), *New Firms and Free Enterprise* (American Council on Public affairs, Washington, Dc) (cite par Harrison et Hart, 1983).

Parker S.C. 1999. « Entrepreneurship, Self-employment and the Labour Market », dans Casson, M., B. Yeung, B. Anuradhaet N. Wadson (dir.), *The Oxford Handbook of Entrepreneurship*. Oxford: Oxford University Press.

Robson M. (1996), *Macroeconomic Factors in the Birthe and Death of UK Firms: Evidence form Quarterly VAT Registrations*, *Manchester School of Economic and Social Studies*, 64/2, p. 170-188.

Ritsilä J., Tervo H. (2002), *Effects of Unemployment on New Firm Formation: Micro-level Panel Data Evidence from Finland*, *Small Business Economics*, n° 19, p. 31-40.

Shapero A. *Why Entrepreneurship? A worldwide perspective*. *Journal of Small Business Management*, 1985, vol 23, n° 4, p. 1.

Shapero A. *Managing Professional People: Understanding Creative Performance*. *ReviewExecutive*, 1985, vol 27, n° 7, p. 51.

T. Verstraete, T. 1999. *Entrepreneuriat. Connaître l'entrepreneur. Comprendre ses actes*. Paris : Coll. Économie et innovation, le Harmattan.

Van Stel, R. Thurik, I. Verheule L. Baljeu. 2007. «The Relationship between Entrepreneurship and Unemployment in Japan ». Tinbergen Institute Discussion Paper, TI 2007 – 080/3.

ANNEE ACADEMIQUE : 2014-2015